

REGLEMENT INTERIEUR du Centre de Danse KHD

- Saison 2026/2027 -

- L'intégralité du règlement de l'année doit être versée avant le 1er cours pour validation de l'inscription.
- Une fois le cours d'essai gratuit validé, l'année commencée est due dans son intégralité. Les prélèvements mensuels s'effectuent d'octobre à juin inclus. Le mois de septembre correspond aux frais d'inscription ainsi qu'à une participation aux costumes nécessaires au spectacle de fin d'année.
- Lorsqu'une année est entamée, l'élève se doit de la poursuivre jusqu'au bout (dans le respect du travail entrepris avec son groupe et son professeur) sauf en cas de circonstances exceptionnelles (maladie, blessures importantes etc...). Dans ce cas, nous demanderons des justificatifs (examens, radio, IRM...) prouvant l'incapacité de l'enfant à poursuivre la danse et verrons au cas par cas ce qu'il convient de faire.
- Tenue appropriée et cheveux attachés.
- Respect des règles de vie du cours et respect envers l'adulte qui encadre.
- Toute absence doit être signalée et justifiée.
- Au bout de 3 absences injustifiées le professeur se réserve le droit de ne pas poursuivre l'apprentissage de la chorégraphie en cours de travail pour l'élève en question.
- Le professeur n'est responsable de ses élèves que pendant les heures de cours dans la salle.
- Il vous est demandé de respecter impérativement les horaires.
- Le professeur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Une participation pour aider à la réalisation des costumes du spectacle de fin d'année vous est demandée à l'inscription. Les costumes restent toutefois propriété du centre de danse KHD.
- Un spectacle payant est créé et organisé tous les ans par le centre de danse afin de présenter le travail et l'évolution des élèves, dans les meilleures conditions possibles.
- Cette année le spectacle se déroulera au Pôle Culturel de St Pierre du Mont **les 28 et 29 mai 2027**.
- À la suite de cet événement, le mois de juin est réaménagé de façon ludique, avec des cours adaptés sur des créneaux spécifiques.
- L'année se clôture par un moment convivial le **mercredi 23 juin 2027**.
- Les cours démarrent le **lundi 14 septembre 2026**.